

ASSEMBLEE NATIONALE

22 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

SOUS-AMENDEMENT

N° 317

présenté par
MM. DOSÉ, TOURTELIER, BROTTES, HABIB, DUCOUT, Mmes PERRIN-GAILLARD,
DARCIAUX, MM. COHEN, BATAILLE, GAUBERT, LE DÉAUT
et les membres du groupe Socialiste

à l'amendement n° 82 de la commission des affaires économiques

à l'ARTICLE PREMIER TER

Dans la première phrase du dix-huitième alinéa de cet amendement, après les mots :

« institués par »,

insérer les mots :

« l'article 8 de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.